y est très productif, puisqu'il est presque général. Chez nous le produit relatif serait beaucoup plus considérable, parce que le sol est encore à bon marché et que les subsistances sont abondantes.

Pourquoi ne tenterions-nous donc pas d'imiter l'exemple des Chinois? Nous élevons et engraissons nos animaux domestiques dans de grands pâturages, mais nous les engraissons aussi et plus promptement dans nos étables; nous élèverions et engraisserions de même des poissons dans nos viviers. L'élève des bœufs et des chevaux de Buénos-Ayres se fait dans d'immenses savannes, dans des pampas sans fin, abandonnés aux forces naturelles; nos étables étroites, nos prés et nos pâturages exigus d'Europe les voient au moins aussi bien réussir avec cent fois moins peut-être de surface de sol. De même nos étangs sont de petits lacs où nous abandonnons nos poissons aux forces naturelles avec un assez mince succès, puisque notre sol en étangs nous produit dix fois moins peut-être de poisson que celui des cours d'eau naturels des rivières. Faisons donc comme les Chinois; que nos diverses espèces de poissons deviennent de nouvelles races d'animaux domestiques que nous gouvernerons comme eux avec notre intelligence, et nous recueillerons l'immense avantage de créer une industrie rurale nouvelle et productive, et de remplacer nos grands étangs essentiellement insalubres par de petits réservoirs qui rempliraient beaucoup mieux le même objet, et dont la petite étendue et les bords abrupts et non marécageux ne produiraient aucun résultat fâcheux sur la grande masse d'air environnant. Le poisson des grands étangs ne pourrait pas plus lutter avec celui de l'éducation domestique que la volaille et le bœuf maigres ne peuvent lutter avec la volaille et le bœuf engraissés.

L'élève des poissons aurait lieu comme en Chine dans une partie des réservoirs, et leur engraissement dans ceux mieux placés sous la main. Tous recevraient de la nourriture, mais on en donnerait plus abondamment à ceux qu'on voudrait engraisser. D'ailleurs, nous le répétons, ces animaux ne sont pas grands consommateurs, et les substances qui leur profitent sont souvent le rebut et les déjections des autres animaux domestiques. On pourrait mêler certaines espèces, la tanche avec la carpe; mais il serait nécessaire que les poissons de même espèce fussent à peu près de même grosseur, parce qu'autrement les plus gros opprimeraient les plus faibles. Et puis rien ne s'opposerait à ce qu'on employât encore ici la méthode de la séparation des sexes, méthode qui, à ce qu'il semble, est inconnue en Chine.

Ajoutons encore que cette industrie, par les excellents engrais que produirait le curage des réservoirs, viendrait puissamment au secours des terres en labour, et compenserait avec usure ce qu'auraient pu faire perdre en engrais les débris de toute espèce donnés au poisson [1].

Remarquons bien que toutes ces probabilités que nous énumérons ici, que tous ces succès et produits que nous faisons espérer ne sont pas établis sur de simples conjectures. Les procédés que nous indiquons sont des méthodes populaires dans un pays dix fois plus étendu et plus peuplé que la France, et dans des contrées plus chaudes comme dans d'autres plus froides que les nôtres.

SECTION XIX. — *Du desséchement des étangs.*

Nous arrivons à la grande question du desséchement;

(1) La végétation et la production d'animalcules sont incessantes dans ces réservoirs; leurs débris, ceux des aliments, et surtout les déjections des poissons, doivent produire une masse d'engrais d'une grande énergie, et qui serait en rapport avec le nombre des poissons nourris. Or, nous pensons que l'étendue du réservoir d'engrais doit être à peine le trentième ou le quarantième de celle des étangs qu'il remplace. L'engrais sorti du réservoir semblerait donc pouvoir suffire à toute l'étendue en terre de l'étang, puisque les déjections des poissons y suffisaient pour produire une bonne récolte d'avoine. Les détritus des aliments et la plus-value des déjections des poissons mieux nourris, compenseraient, à ce qu'il semble, l'engrais fourni par le dépôt des eaux de l'étang, vingt à quarante fois plus considérables que celles du réservoir.

le conseil général de l'Ain, appelé à énoncer son avis sur ce sujet, a demandé à l'administration une enquête sur la matière. Une commission a été nommée, qui a exploré le pays et appelé, pour avoir leur avis et répondre aux questions proposées, les principaux habitants et propriétaires; elle a donc pu recueillir une masse importante de faits sur la question des étangs et de leur desséchement. On lui avait demandé un rapport et son avis sur ce sujet; elle a résumé les faits de l'enquête et ceux qu'elle avait personnellement recueillis, puis elle a émis une opinion motivée sur la question. Ce rapport renferme des documents importants sur le pays inondé et complète beaucoup de points que nous traitons ici; nous en avons été le rédacteur, mais il a été entièrement discuté par la commission, en sorte qu'il exprime toute sa pensée, qui a presque toujours été unanime; nous renverrons donc, pour la section de notre travail qui devait traiter du desséchement, au rapport lui-même [1].

Ce rapport donne des détails étendus sur la conversion des étangs desséchés en terres labourables ou en prairies; mais il n'arrive pas toujours qu'on soit en position de convertir les étangs desséchés en terres labourables ou en prairies. Lorsque le sol des étangs est d'une nature tenace et argileuse, la culture en labour offre beaucoup de difficultés; celle en étangs n'est pas avantageuse, et la charrue, à moins de chaulages très abondants, n'en tirerait pas un parti beaucoup plus profitable. Cette nature de sol, le plus souvent, peut produire de bons bois, denrée qui n'exige pas des avances considérables, et dont le prix s'est partout élevé de manière à donner un revenu supérieur à celui de ces mauvais étangs. Ainsi, dans une propriété qui contient douze étangs, nous en avons fait planter dix, et déjà le sol, jadis en eau, commence à verdir sous le feuillage des plantations; à la place qu'occupaient naguère ces réservoirs d'eau insalubre, tristes à voir et d'un mince produit, la verdure vive et variée des différentes espèces d'arbres résineux commence à se nuancer pendant toutes les saisons.

Toutefois, remarquons bien ici qu'il ne suffit pas d'assainir la surface du fonds de l'étang; ces fonds sont souvent entourés de fossés qui recueillent et conservent les eaux des terrains environnants; ces eaux s'infiltrent dans l'étang placé au-dessous d'elles, entre le sol labourable et le sous-sol, et nuisent aux plantations comme à toute culture; il est donc essentiel, dans l'un et l'autre cas, de saigner ces fossés et d'évacuer toutes leurs eaux par des rigoles qui les conduisent dans le bief de l'étang.

Ici se présente encore la question importante du béton dont nous avons parlé précédemment.

Pour planter un sol en bois, on se dispensera d'un défoncement général, parce que la dépense serait trop considérable; mais il est absolument nécessaire, dans les creux où l'on plante, de défoncer dans toute l'épaisseur de la couche tassée, ce qui se juge assez bien avec la bêche qu'on y emploie et qui éprouve moins de résistance pour pénétrer le sol lorsque l'effet du tassement ne se fait plus sentir. Si on ne prend pas cette précaution, il arrive souvent que le jeune sujet, tout en reprenant, languit et craint beaucoup la gelée. Cependant s'il résiste quelque temps, il vient à bout, suivant l'espèce à laquelle il appartient, de percer la couche tassée, et alors son succès est assuré. Le bouleau et le pin du Nord sont les essences qui sont le moins exigeantes sur ce point; mais le mélèse et le chêne ne font que languir lorsque la plantation repose sur le béton. Le pin Sylvestre, l'épicéa et le pin maritime craignent moins ce sous-sol imperméable; ce dernier d'ailleurs ne peut vivre dans nos climats: depuis dix ans trois hivers lui ont été funestes et nous en ont détruit plus de cent mille individus. En outre, dans les gelées sans neige sur ce sol compacte, tassé et pénétré d'eau, lorsqu'il n'est point défoncé, les plantations reprises de plusieurs années, les produits mêmes des semis naturels ou artificiels, alors encore qu'ils datent de plusieurs années, s'arrachent par les gelées suc-

(1) Ce rapport fait partie de l'ouvrage ayant pour titre *Manuel du propriétaire d'étangs*, par Puvis, 1 vol.; à la librairie agricole de la *Maison rustique*.